

Table des matières

I.	DESCRIPTION DE LA SITUATION EXISTANTE.....	2
1.	Préambule.....	2
2.	Localisation.....	2
3.	Description du site.....	4
3.1	Généralités sociodémographiques.....	4
3.2	Conditions et voies d'accès.....	5
3.3	Les infrastructures existantes.....	5
3.4	Carte principale du village (Infrastructures et hameaux).....	8
3.5	Distance par rapport aux hameaux.....	8
4.	Les conditions actuelles d'accès à l'eau potable.....	9
4.1	Taux de couverture des besoins en eau potable du village.....	9
4.2	Les ressources d'eau disponibles.....	12
4.3	Les contraintes d'approvisionnement en eau.....	13
II.	INFORMATIONS SOCIO ECONOMIQUES.....	13
1.	Typologie de la population.....	13
1.1	Population totale.....	13
1.2	Nombre de familles.....	13
1.3	Caractéristiques principales de la population.....	13
1.4	Importance du cheptel.....	14
2.	Les secteurs d'activités.....	15
2.1	Les principales activités économiques.....	15
2.2	Les activités consommatrices d'eau potable.....	16
2.3	Les organisations de base existantes dans la zone.....	16
3.	Les revenus et dépenses des ménages.....	17
3.1	Les revenus et niveau d'équipement des ménages.....	17
3.2	Les dépenses liées au traitement et/ou à la consommation d'eau potable.....	19
3.3	Les dépenses de santé.....	20
4.	Capacité et volonté de payer le service de l'eau potable.....	20
4.1	Analyse de la capacité à payer.....	20
4.2	Analyse de la volonté de payer le service de l'eau.....	21
5.	Capacité et volonté de payer pour un branchement privé.....	22

I. DESCRIPTION DE LA SITUATION EXISTANTE

1. Préambule

La demande d'installation d'un système d'approvisionnement en eau potable est formulée par le chef de village de Bokhol à la suite des réunions d'information initiées par le programme Alizés en partenariat avec l'ARD de Saint-Louis.

Le village dispose déjà d'un château d'eau qui a été réalisé dans le cadre du PNIR et il est nécessaire de compléter les infrastructures d'eau potable par la réalisation d'une unité de potabilisation et d'un réseau d'eau potable.

C'est dans ce contexte que des contacts ont été noués entre le village, la CR, l'ARD en direction du Programme Alizés afin de trouver une solution adéquate.

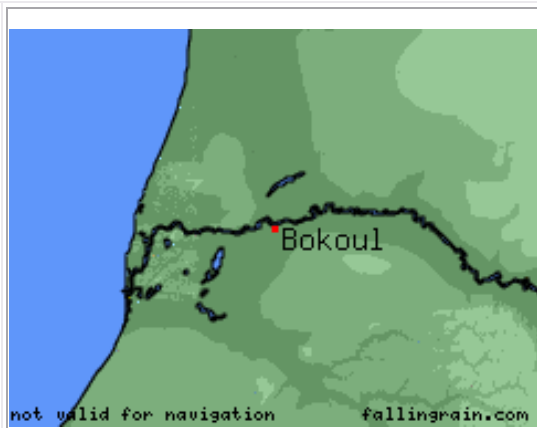
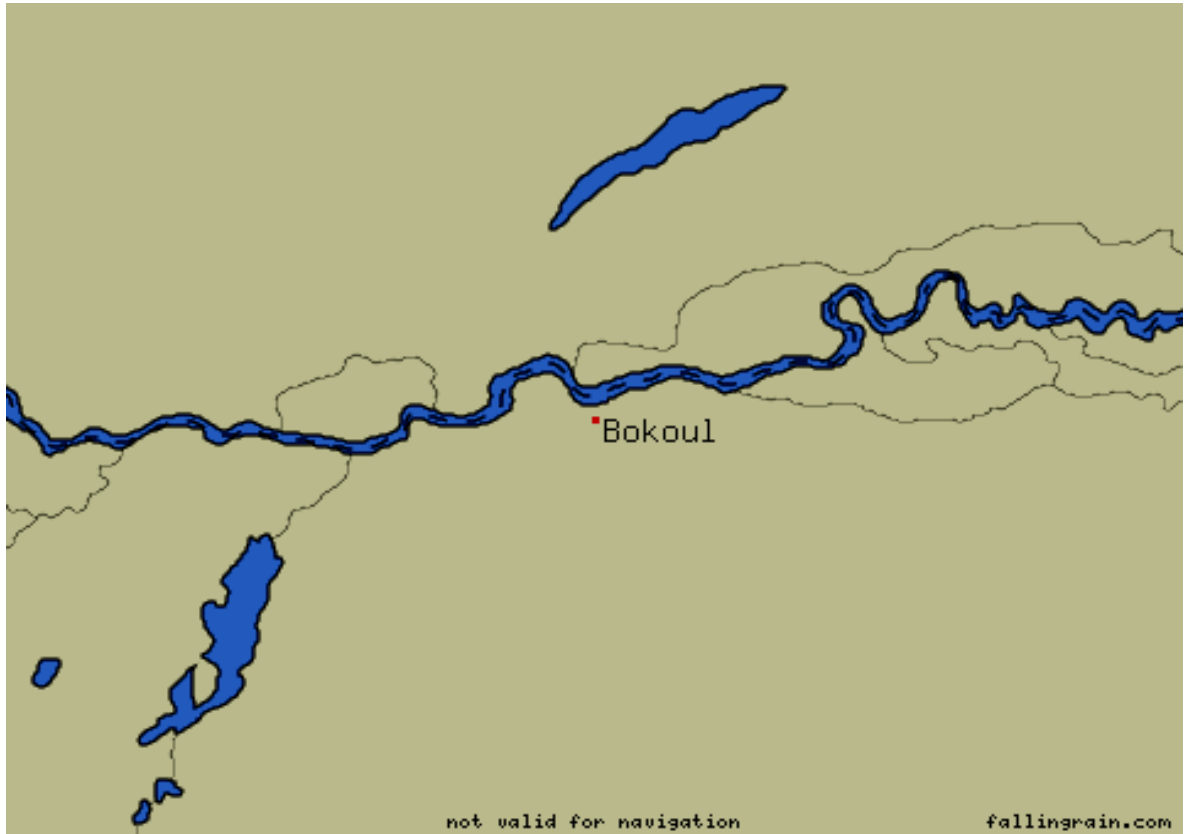
La localité se caractérise par une mauvaise qualité des eaux souterraines et par une abondance des eaux douces de surface.

2. Localisation

Données GPS	Présentation générale
Lat: N 16° 31' 47,3" Long: W 15° 24' 1,33"	Le village de Bokhol est situé au nord du pays dans la Région de Saint-Louis. Au plan administratif, le village se situe dans la Communauté Rurale de Gaé, Arrondissement de Mbane, Département de Dagana.

Comme affiché sur la carte de localisation ci-dessous, l'une des transcriptions du nom de la localité est : **Bokoul**.

Etude de faisabilité d'une installation d'eau potable à Bokhol



Localités voisines			
Ouest	Nord	Est	Sud
Dagana (10,7 Km) Keur Biram (0,5 Km)		Gorko Goto (5,4 Km) Goumiela (5,4 Km)	

3. Description du site

3.1 Généralités sociodémographiques

La population est déterminée sur la base d'enquêtes réalisées au mois de Juillet 2006.

La répartition de la population est la suivante :

Désignation	Nombre	Remarques
Nombre de ménages	413	Le questionnaire ménage a été administré à ce nombre indiqué d'individus dont 64,4% sont chefs de ménage. Ces ménages sont répartis dans 388 concessions. Dans 90,3% des cas, la concession ne concentre qu'un seul ménage. A préciser que les 29 ménages de Hadjel, hameau non touché par les enquêtes, n'ont pas été pris en compte dans le recensement.
Nombre de carrés	415	Ce chiffre est issu du registre des impôts de 2006.
Population totale déclarée	3857	Cette donnée est issue du dernier recensement administratif de 2002 effectué dans le village.
Population totale recensée au cours de l'enquête	5185	Il s'agit de la population trouvée sur les lieux lors des investigations. La population de Hadjel, hameau situé à 5,9 Km, n'a pas été prise en compte dans le calcul et est estimée à 145 individus sur la base de la moyenne de la population résidente notée dans la localité.
Population résidente	4090	Il s'agit de la frange non soumise aux mouvements saisonniers et à l'émigration.
Population saisonnière	531	Elle est constituée essentiellement de travailleurs agricoles et intègre aussi les élèves qui poursuivent leurs études en dehors du village et reviennent régulièrement pendant les vacances scolaires.
Population non résidente	453	Il s'agit principalement des émigrés et des autres travailleurs établis à l'intérieur du Sénégal et qui ont leurs familles dans le village.
Population étrangère au village	157	Elle est essentiellement composée de visiteurs qui ne sont que de passage.

3.2 Conditions et voies d'accès

L'accès au village est facile d'autant qu'il est situé à 129 Km de Saint-Louis sur la route nationale N°2 dans l'axe Richard-Toll – Ndioum.

3.3 Les infrastructures existantes

■ L'école

Le village compte une école élémentaire de dix classes dont trois classes à double flux. L'effectif total est de 650 élèves encadrés par 11 maîtres.

L'infrastructure en dur a été réalisée en 1960 par l'Etat sénégalais. En 2005, le Conseil Régional de Saint-Louis a construit des salles de classes avec la participation de la population à hauteur de 20%.

La proportion des absents est de 2% dans l'année et cela est dû aux maladies d'origine hydrique et aux travaux champêtres ou domestiques.

En termes d'équipements, l'école dispose de latrines et d'un jardin ; par contre, il n'y existe pas de cantine et de bibliothèque scolaires.

L'absence de postes d'eau potable est comblée par la présence d'un puits dans l'enceinte de l'établissement. Cependant, des problèmes de potabilisation de cette eau subsistent et son puisage représente une corvée supplémentaire pour les élèves.

Les difficultés d'approvisionnement en eau potable du village empêchent le déroulement normal des enseignements et des cours d'alphabétisation.

La principale priorité de l'école demeure une adduction d'eau potable.

■ Le poste de santé

La localité dispose d'un poste de santé fonctionnel fréquenté par la population de 21 villages polarisés. Le nombre moyen de consultations est de 250 par mois dans l'année et les maladies les plus observées durant la période critique qu'est l'hivernage sont le paludisme, la grippe, les diarrhées (ou dysenteries), la bilharziose et les affections respiratoires.

A noter qu'il y a une case de santé dans la localité de Goumiela à 5,4 Km du village.

Le personnel du poste de santé est constitué de 3 Agents de Santé Communautaires appuyés par 4 matrones prenant en charge les nombreux cas de maladies hydriques. Cette équipe est placée sous la responsabilité d'un infirmier chef de poste.

■ **La mosquée**

Une grande mosquée est recensée dans le village. De plus, de petites mosquées non destinées à la prière du vendredi sont recensées en grand nombre.

■ **Les sources d'énergie**

Le village dispose d'un réseau électrique SENELEC basse tension, fonctionnel depuis près de trois ans.

■ **Les marchés**

Les populations ont la possibilité de s'approvisionner en denrées alimentaires et autres produits de consommation à partir de leurs marchés permanents et hebdomadaires.

■ **Autres infrastructures**

Le tableau suivant rend compte du degré de mobilisation des populations de Bokhol et récapitule l'ensemble de leurs actions collectives d'envergure socioéconomiques.

Tableau : Réalisations du village

Réalisations	Année	Qui a eu l'idée	Qui a réalisé	Appui extérieur : avec ou sans (préciser)	Taux ou type de Participation du village
1. Dispensaire	1967	Conseil du village	Foyer des jeunes	Sans	100%
2. Moulin à mil	1982	GPF	Etat	Avec	10%
3. Magasin céréalier	1999	GPF	Etat	Avec	10%
4. Rénovation dispensaire (poste de santé)	2005	Comité de santé et SEDOR ¹	Conseil Régional	Avec	20%
5. Salles de classes	2005	APE	Conseil Régional	Avec	20%
6. Château d'eau	2006	Conseil Rural	PNIR	Avec	5%
7. Radio communautaire	2006	SEDOR	UNESCO+SEDOR	Avec	100% sur la construction du Local

¹ SEDOR : Association des ressortissants du village

3.4 Carte principale du village (Infrastructures et hameaux)

Tableau récapitulatif des coordonnées GPS de Bokhol			
		Latitude N	Longitude W
Points village	Bokhol	16° 31' 47,3"	15° 24' 1,33"
	Château d'eau	16° 31' 32,7"	15° 24' 0,36"
	Ecole	16° 31' 7,31"	15° 24' 0,98"
	Poste de santé	16° 31' 6,84"	15° 24' 063"
Points hameaux	Loumboul	16° 31' 32,1"	15° 24' 29,4"
	Keur Birame	16° 31' 55,5"	15° 24' 32,4"
	Belel Gaudi	16° 31' 30,2"	15° 24' 52,1"
	Hadjel	16° 30' 8,25"	15° 21' 7,15"



3.5 Distance par rapport aux hameaux

Le village de Bokhol, comme l'indique le tableau précédent, polarise trois hameaux principaux situés à moins de 3 Km que sont Loumboul, Keur Birame, Belel Gaudi. Notons néanmoins la présence de Hadjel, hameau distant de 5,9 km du centre de Bokhol.

4. Les conditions actuelles d'accès à l'eau potable

4.1 Taux de couverture des besoins en eau potable du village

La détermination du taux de couverture des besoins en eau potable requiert une estimation correcte de la consommation actuelle de l'eau potable, ce qui paraît impossible d'autant que la localité ne dispose pas de réseau d'eau potable et que les populations s'orientent vers les puits et le fleuve pour leurs besoins.

La consommation par personne et par jour notée est de 40 litres en référence à la moyenne de population permanente qui est de 5 par ménage.

Tableau : Taux de couverture des besoins en eau potable du village

Population	Points de distribution existants				Taux de couverture	
	PMH	Puits couverts	Borne fontaine	Total EPE ² existant		Total EPE requis
5330	0	0	0			
EPE	0	0	0	0	17,7%	0%

Par rapport au traitement de l'eau, si 71% des ménages déclarent toujours traiter l'eau avant de la consommer, moins de la moitié soit 48% d'entre eux en maîtrisent la technique: la potabilité n'est pas totalement garantie.

En réalité le procédé habituel est la chloration entière du puits avec le versement d'une bouteille d'eau de javel quand le besoin se fait sentir (1 ou 2 fois généralement dans le mois) ou lors des épidémies de choléra suivant les instructions de l'infirmier chef de poste.

On retient que la technique de traitement est maîtrisée si les conditions suivantes sont respectées par le ménage:

1. décanter l'eau brute par ajout d'alun (en solution ou en cristaux) ;
2. mettre de l'eau de javel à raison de 3 gouttes par litre d'eau.

Les indications pour la chloration entière du puits, technique généralement utilisée, demeurent inconnues.

² Equivalent point d'eau. La norme est de 1 EPE pour 300 habitants à raison de 25l/p/j.

Toutefois, les données de l'enquête font ressortir une consommation journalière par personne de **39 litres**³.

Cette donnée qui dépasse de loin les normes de consommation en milieu rural sénégalais s'explique par la gratuité de l'eau du puits ou du fleuve.

La distance moyenne des concessions par rapport à la principale source d'approvisionnement de l'eau de consommation qui est généralement le puits traditionnel est de **236** mètres.

Quant au fleuve, principale source d'eau domestique, il est à une distance relative de **406** mètres des concessions.

Les proportions de 97% et de 36% des ménages ont recours respectivement au puits et au fleuve pour la boisson et la cuisson.

Le tableau suivant donne des indications sur les distances des concessions par rapport aux sources d'eau de boisson et d'usage domestique.

³ Cette donnée est obtenue à partir de la taille moyenne de la population permanente.

Etude de faisabilité d'une installation d'eau potable à Bokhol

Distance au puits	Nombre de concessions	Proportions
Non réponse	2	0,5%
De 0 à 100	221	53,5%
De 100 à 200	68	16,5%
De 200 à 300	33	8,0%
De 300 à 400	19	4,6%
De 400 à 500	10	2,4%
De 500 à 600	16	3,9%
De 600 à 700	0	0,0%
De 700 à 800	3	0,7%
De 800 à 900	5	1,2%
De 900 à 1 000	1	0,2%
De 1 000 à 1 100	21	5,1%
De 1 100 à 1 200	0	0,0%
De 1 200 à 1 300	2	0,5%
De 1 300 à 1 400	0	0,0%
De 1 400 à 1 500	0	0,0%
Plus de 1 500	12	2,9%

Ce tableau montre que 78% des ménages sont situés dans un rayon de 300 m du puits.

Distance au fleuve	Nombre de concessions	Proportions
Non réponse	2	0,5%
Moins de 500	267	64,6%
De 500 à 1 000	63	15,3%
De 1 000 à 1 500	56	13,6%
De 1 500 à 2 000	18	4,4%
De 2 000 à 2 500	6	1,5%
De 2 500 à 3 000	0	0,0%
Plus de 3 000	1	0,2%

Ce tableau montre que 79,9% des ménages sont situés dans un rayon de 1 Km du fleuve.

Cependant la couverture des besoins en eau potable à partir de point d'eau moderne est quasi nulle. Seule une famille s'approvisionne en eau potable à partir du réseau d'eau potable de Gaé dans le département de Dagana, situé au nord-ouest, à près de 9 Km.

4.2 Les ressources d'eau disponibles

On note la présence des eaux de surface à travers le fleuve Sénégal et celle des eaux souterraines captées par 37 puits dont 5 bétonnés.

Le fleuve Sénégal est la seule source d'approvisionnement en eau du village utilisée pour les besoins domestiques (boisson, cuisine, linge, hygiène corporelle), l'abreuvement du cheptel, la construction et l'irrigation. Son usage nécessite un traitement (sulfate d'alumine, filtration, javellisation).

Le focus group réalisé avec les personnes ressources de la localité a permis d'observer les caractéristiques similaires des puits dénombrés dans le village dont le tableau ci-après rend compte.

Débit d'eau	Périodes de tarissement des puits	Profondeur moyenne	Diamètre intérieur	Diamètre extérieur	Hauteur d'eau	Moyen de puisage
bon	Néant	18 m	1,50 m	1,70 m	2 m	puisettes

4.3 Les contraintes d'approvisionnement en eau

L'absence d'infrastructures d'eau viables dans la localité fait naître un certain nombre de difficultés dans l'alimentation en eau des populations. En effet, différentes contraintes ont été soulevées par les populations telles les difficultés du puisage de l'eau du puits à cause du manque de dispositif adéquat et des files d'attente ou la récurrence des maladies hydriques, conséquence de la non potabilité de l'eau.

II. INFORMATIONS SOCIO ECONOMIQUES

1. Typologie de la population

1.1 Population totale

Comme mentionné plus haut, les données d'enquête font état d'une population totale à Bokhol de **5330** habitants dont 1141 résidents non permanents. Ces derniers constituent pour la plupart une population instable soumise aux mouvements saisonniers et à l'émigration, etc.

1.2 Nombre de familles

On dénombre 413 ménages dispersés dans 388 concessions avec une moyenne approximative de 12 personnes par ménage; on compte environ 1 ménage par concession sachant que cette dernière peut accueillir jusqu'à 5 ménages.

1.3 Caractéristiques principales de la population

L'ethnie dominante dans le village est le Wolof. L'organisation sociale est bâtie sur des valeurs ancestrales qui distribuent les fonctions sociales à des familles qui se les transmettent de génération en génération.

Une lignée familiale assure la chefferie du village et l'actuel chef est en place depuis 1972. Il est entouré d'un certain nombre de conseillers, sortes de notables du village, non composés de jeunes et de femmes.

Par ailleurs, on note une forte cohésion sociale fonctionnant sur le modèle traditionnel et alimentée par une solidarité agissante à travers un réseau actif d'émigrés dont les actions sont orientées vers le développement du village.

En termes de participation villageoise, on constate que le conseil du village dispose d'une capacité d'investissement en référence aux contributions notées dans le domaine de l'éducation (construction de salles de classes), de l'hydraulique (construction de Château d'eau) ou de la santé (réhabilitation poste de santé).

Les données d'enquête révèlent que la moyenne annuelle de participation financière de la population de cette localité est estimée à 1,8 million de F CFA, couvrant l'ensemble des projets de cette localité.

1.4 Importance du cheptel

Le tableau ci-après dresse l'inventaire du cheptel dans le village. Les enquêtes ménages ont permis de recueillir les données ci-après.

Bovins	Ovins/caprins	Equins	Asins
461	3467	185	286

Lieu d'abreuvement des petits ruminants - Quel est le lieu d'abreuvement des petits ruminants		
Taux de réponse : 76,5%		
Dans la maison	216	56,1%
Au fleuve	97	25,2%
puits moderne (crépine, margelle, dalle de propreté)	13	3,4%
puits traditionnel	52	13,5%
mare	7	1,8%
réseau d'eau potable	0	0,0%
Total	385	100,0%

Les petits ruminants sont répartis dans 77% des ménages et ils sont abreuvés à l'eau de puits dans 73% des cas, le lieu d'abreuvement étant le plus souvent la maison (56% des cas) et dans 25% des cas au fleuve.

Lieu d'abreuvement des gros ruminants - Quel est le lieu d'abreuvement des gros ruminants		
Taux de réponse : 57,1%		
fleuve	210	76,6%
puits moderne (crépine, margelle, dalle de propreté)	5	1,8%
puits traditionnel	46	16,8%
mare	13	4,7%
réseau d'eau potable	0	0,0%
Total	274	100,0%

En ce qui concerne les gros ruminants, ils sont présents dans 57% des ménages et leur abreuvement s'effectue dans 77% des cas au fleuve, dans 19% des cas, au puits et dans 5% à la mare.

De manière générale, l'abreuvement du bétail du ménage est fonction de son importance et de la distance ou de la disponibilité des sources d'eau.

La consommation moyenne journalière du bétail est estimée à **18,6 litres** par ménage d'après les données recueillies lors des enquêtes.

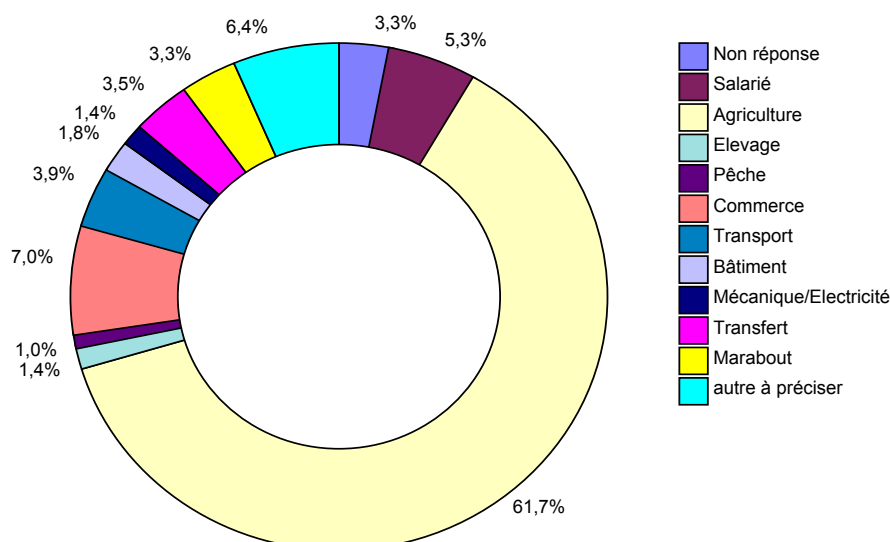
2. Les secteurs d'activités

2.1 Les principales activités économiques

Les principales activités économiques sont l'agriculture et le commerce qui occupent respectivement 61% et 7% des emplois dans le village. Les autres activités économiques, comme l'indique le graphique suivant, sont faiblement représentées dans la zone.

Toutefois, il est à noter qu'à côté des principales activités économiques recensées, il y a d'autres sources de revenus telles les pensions de retraite ou les activités de services.

Etude de faisabilité d'une installation d'eau potable à Bokhol



2.2 Les activités consommatrices d'eau potable

En dehors des activités domestiques, il n'existe pas d'activité consommatrice d'eau potable. Cette situation pourrait s'expliquer par l'absence d'installation d'eau potable viable et par les difficultés dans l'approvisionnement en eau des populations induites par la pénibilité de l'exhaure et la pollution chimio bactériologique des eaux de surface.

Aussi, il est à préciser que le réseau d'eau potable le plus proche se trouve dans la localité voisine de **Gaé** à 9 Km au nord-ouest de la localité, ce qui rend assez difficile le développement des activités consommatrices d'eau.

2.3 Les organisations de base existantes dans la zone

Le village de Bokhol ne fait pas partie d'un groupement de villages si ce ne sont les principaux hameaux attenants avec lesquels un comité de développement a été monté afin de réaliser un certain nombre de projets tels le château d'eau et la radio communautaire.

Cependant, l'on note 4 grandes organisations communautaires.

- **Union des Producteurs de Bokhol** : créée en 1992, elle compte 318 membres qui s'activent autour de la culture irriguée avec l'appui de la SAED et de la CNCAS ; leurs principales réalisations sont la construction d'un magasin de stockage et l'achat d'une machine agricole.
- **Union des GIE Dasdhé** : créée en 2001, elle compte 500 membres qui s'activent autour de la culture irriguée avec l'appui de la SAED et de la CNCAS ; leurs principales réalisations sont la construction d'un magasin de stockage et l'acquisition de 2 tracteurs.

- **Union *Thianaba*** : créée en 2000, elle compte 300 membres qui s'activent autour de la culture irriguée ; leurs principales réalisations sont la construction de 2 magasins de stockage.
- **Groupement des femmes** : il constitue le plus ancien regroupement du village dans la mesure où il a été monté en 1969 ; il compte environ 300 membres avec comme principales activités le commerce, l'épargne ou le microcrédit. Sa principale réalisation est le moulin à mil, en plus des cours d'alphabétisation organisés pour ses membres.

3. Les revenus et dépenses des ménages

3.1 Les revenus et niveau d'équipement des ménages

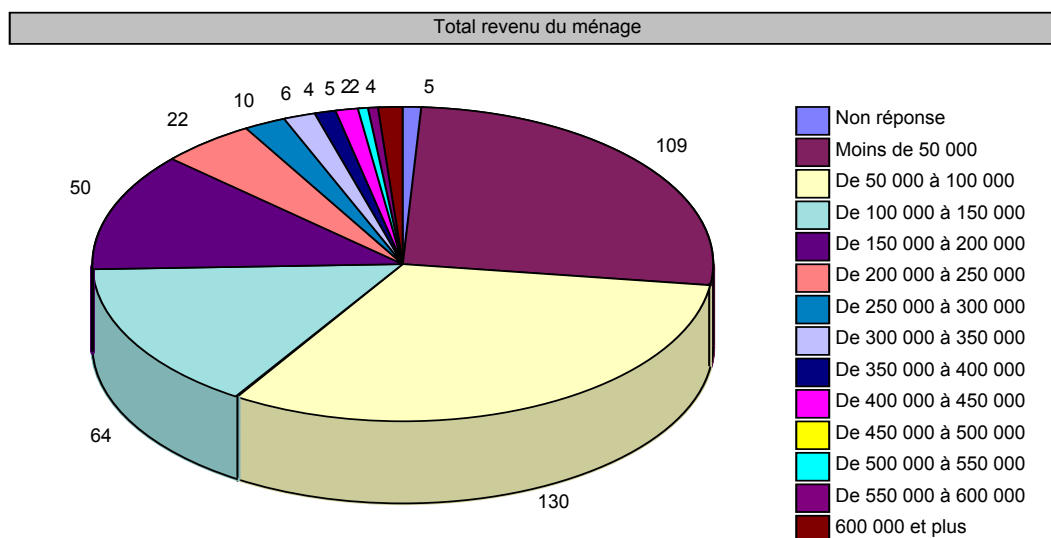
Le revenu des ménages

Le revenu annuel moyen des ménages est de : 747 185 F CFA soit un revenu mensuel de **62 265** F CFA par ménage. La part des transferts d'argent demeure faible et est de l'ordre de 3,5%. On note en moyenne 2 personnes ayant un revenu par ménage.

Tableau : Revenus mensuels moyens par actif dans le ménage (en F CFA)

	Valeur moyenne
Actif 1	76 164,06
Actif 2	48 040,54
Actif 3	42 181,32
Actif 4	44 160,26
Actif 5	36 727,27
Actif 6	28 400,00
Actif 7	35 000,00
Ensemble	62 265,39

Le graphique suivant donne une répartition des revenus par classe et montre les disparités au niveau du revenu des ménages du village.



Le revenu est une donnée assez difficile à mesurer dans le milieu dans la mesure où, dans la plupart des cas, il est calculé généralement sur la base de la moyenne de dépense journalière du ménage.

Mais les données présentées demeurent valides même si pour autant elles n'ont été délivrées que par 64% des chefs de ménage.

Tableau comparatif des revenus (en F CFA)

Revenu moyen/an des ménages au Sénégal	Revenu moyen/an des ménages en milieu rural	Revenu moyen/an des ménages à Bokhol
2 231 867 ⁴	1 075 666	747 185

Toutefois, le niveau de richesse des ménages de Bokhol est assez faible par rapport à la moyenne nationale observée en milieu rural. En effet, l'on note une différence de 328 481 F CFA.

Le niveau d'équipement

Près de 60% des ménages sont raccordés à l'électricité et 6,5% au téléphone. En outre, 5 et 2 ménages sur les 413 disposent respectivement de l'équipement solaire et du groupe électrogène.

Les moyennes de paiement de factures d'électricité et de téléphone sont respectivement de 18 290 F CFA et de 1 000 F CFA et la dépense moyenne mensuelle en crédit de téléphone est de 4 265 F CFA sachant que 58% des ménages enquêtés ne possèdent pas de cellulaire.

⁴ Enquêtes sénégalaises auprès des ménages (ESAM) 1995

Le tableau suivant rend compte du niveau d'équipement général des ménages de Bokhol.

Tableau du niveau d'équipement

Type d'équipement	Ménages équipés
Poste radio	89%
Téléviseur	52,5%
Charrette	63,5%
Voiture	10%
Motocyclette	13,6%
Bicyclette	16,7%

Corrélation entre les revenus et le niveau d'équipement

La lecture du tableau précédent fait constater que la relative faiblesse du niveau de revenu des ménages n'influe pas globalement sur leur niveau d'équipement ; en exemple, plus de la moitié des ménages (52,5%) possèdent un téléviseur.

D'où la conclusion qu'il y a impossibilité pour les chefs de ménages à déclarer leur revenu mensuel réel.

Les 40% des ménages non raccordés au réseau électrique ont recours soit au groupe électrogène, soit à la batterie et la pile pour l'audiovisuel, soit à la bougie et/ou la lampe à pétrole pour l'éclairage.

Le pourcentage de ménages qui utilisent le groupe électrogène est insignifiant dans ces 40% (2 ménages sur 413).

Les dépenses moyennes mensuelles en énergie des foyers s'élèvent à 33 332 F CFA, représentant 53% du revenu moyen mensuel du ménage, mais elles peuvent atteindre le maximum de 495 350 F CFA pour couvrir toutes les charges récurrentes à l'énergie et au téléphone.

3.2 Les dépenses liées au traitement et/ou à la consommation d'eau potable

En moyenne, les dépenses liées au traitement de l'eau sont estimées à 430 F CFA par mois et par ménage. Ces dépenses concernent l'achat de chlore (eau de javel) et de l'alun (sulfate d'alumine). Elles sont consenties par 71% des ménages et l'utilisation des produits utilisés pour le traitement

de l'eau dépend souvent de leur disponibilité dans le ménage car l'usage de l'eau de javel n'est pas exclusif au traitement de l'eau.

Cependant, la faiblesse des dépenses consacrées au traitement de l'eau laisse penser que la potabilisation de l'eau consommée ne porterait que sur la partie réservée exclusivement à la boisson. Aussi la non maîtrise de la technique de traitement de l'eau, qui n'est correcte que pour 47,5% des ménages, explique également la faiblesse des dépenses consacrées à l'eau.

En tout état de cause, les données de l'étude révèlent qu'une moyenne de 106 litres destinés à la boisson est traitée journalièrement dans chaque ménage sur une consommation moyenne domestique par jour de 194 litres.

3.3 Les dépenses de santé

Les principales pathologies déclarées durant les six mois qui ont précédé l'étude sont par ordre d'importance : le paludisme, la bilharziose et les diarrhées.

Le paludisme est cité par 26% ménages ; les diarrhées et la bilharziose, par 9%. Une proportion de 40% regroupe diverses pathologies dont les plus citées sont l'asthénie, l'hypertension et la toux.

Le coût du traitement du paludisme est respectivement de 600 F CFA et de 300 F CFA pour l'adulte et l'enfant. Quant à ceux des diarrhées et de la bilharziose, ils sont de l'ordre de 1000 F CFA en moyenne.

La moyenne de dépenses de santé des ménages relevée sur les six derniers mois est de 25 955 F CFA constituant 42% du revenu mensuel moyen des ménages.

Cette moyenne peut paraître aberrante au regard des montants déclarés pour le traitement des maladies d'origine hydrique mais elle s'applique à l'ensemble des maladies citées par les populations.

4. Capacité et volonté de payer le service de l'eau potable

4.1 Analyse de la capacité à payer

Vu l'absence d'un réseau d'eau potable dans le village, l'on constate que les ménages sont habitués à la gratuité de l'eau qui provient du puits ou du fleuve. De ce fait, les dépenses en eau

potable sont quasi nulles⁵ ou à la limite très faibles pour certains et concernent l'achat de chlore et de l'alun.

Mais au regard des revenus des ménages, de leur niveau de dépenses en énergie et de leur niveau d'équipement lié à la recherche de commodité, on peut affirmer que les ménages ont une capacité à payer le service de l'eau potable.

A titre d'exemple, le tableau suivant, ayant trait aux dépenses en énergie et en téléphone, renseigne sur la capacité des populations à payer un service correspondant à un besoin d'ordre vital et dont l'absence est ressentie, entre autres, comme un facteur de propagation de maladies et de surcharge de travail surtout pour les femmes et les enfants.

Type de service					
	Electricité	Téléphone fixe	Téléphone portable	Gaz butane	Piles pour lampe et radio
Dépense moyenne mensuelle par ménage (en F CFA)	18 290	1000	4265	1500	1620

4.2 Analyse de la volonté de payer le service de l'eau

Le fait que 83% des ménages aient pris connaissance de la demande d'installation d'un réseau d'eau potable dans leur localité laisse croire que les populations maîtrisent les enjeux économiques et financiers d'un projet d'eau potable et nécessite fortement leur contribution effective.

Pour une eau de qualité meilleure et une facilité d'accès aux sources d'eau, les populations, dans 95% des cas, sont prêtes à payer leur consommation d'eau potable au prix moyen de **760 F CFA le m3** suivant le tarif moyen indiqué de 19 F CFA pour la bassine de 25 litres.

En rapport avec la consommation projetée de 25 L par personne et par jour, les ménages payeront en moyenne **6840 F CFA/ mois** soit près de 11% du revenu mensuel des ménages, ce

⁵ A retenir qu'un ménage s'approvisionne à partir du réseau d'eau potable de Dagana mais ses dépenses mensuelles en eau restent méconnues.

qui dépasse de loin les normes de 3% du revenu mensuel du ménage à consacrer aux dépenses d'eau préconisées par le PNUD.⁶

Toutefois, la volonté de payer le service de l'eau s'apprécie réellement à partir du degré d'obtention d'un branchement privé, une fois le projet installé.

5. Capacité et volonté de payer pour un branchement privé

Le taux de demande de branchement privé est de 98%, les 2% restants déclarent ne pas posséder les moyens d'acquisition du BP.

Pour les ménages souhaitant acquérir un branchement privé, 50,1% déclarent pouvoir payer un branchement privé à un prix d'au moins 30 000 Fcfa contre 47,7% qui estiment ne pouvoir souscrire à un branchement privé que pour un coût inférieur à 30 000 F CFA.

Le tableau suivant donne les résultats des enquêtes sur la capacité et la volonté à payer un branchement privé.

⁶ A mentionner que l'estimation s'est effectuée sur la base de la moyenne de la population totale (12) par ménage dans le village.

Etude de faisabilité d'une installation d'eau potable à Bokhol

Coût BP (en F CFA)	Effectif	Fréq.	Fréq. Cum
Non réponse	9	2,2%	2,2%
100000	43	10,4%	10,4%
95000	0	0,0%	10,4%
90000	0	0,0%	10,4%
85000	0	0,0%	10,4%
80000	1	0,2%	10,6%
75000	5	1,2%	11,8%
70000	3	0,7%	12,5%
65000	0	0,0%	12,5%
60000	4	1,0%	13,5%
55000	7	1,7%	15,2%
50000	26	6,3%	21,5%
45000	5	1,2%	22,7%
40000	21	5,1%	27,8%
35000	11	2,7%	30,5%
30000	81	19,6%	50,1%
moins de 30000	197	47,7%	97,8%

